PROJET D'ÉTABLISSEMENT

CONSERVATOIRE | ECOLE DES BEAUX ARTS

LA FABRIQUE DES ARTS - CARCASSONNE AGGLO

2014 - 2020

Sommaire

Sommaire 2

L'art comme ferment d'un projet de territoire 4

Contexte territorial 5
Un nouveau territoire depuis le 1er janvier 2013. 5
Une population en augmentation 6
Une concentration de la population sur la première couronne 7
Données démographiques 8
JEUNESSE : DES EFFECTIFS DANS LA MOYENNE NATIONALE 8
Le centre et l'ouest du territoire plus attractifs pour les familles 9

FORMATION ET NIVEAU DE QUALIFICATION 10
Une population peu diplômée 10
Une population d'employés et d'ouvriers 11
Des actifs qui travaillent essentiellement sur leur commune de résidence 11
Une proportion importante de salariés en contrat précaire 12
Un taux de chômage élevé qui suit la tendance départementale 12

NIVEAU DE VIE DES HABITANTS 13
Des écarts de revenus importants au sein des communes de l'agglomération 13
Ressources et niveau de vie : une population davantage précarisée qu'au niveau national 14

Synthèse 14
Les publics de la Fabrique des arts 14
Du côté des élèves : une augmentation des effectifs significative 14
La répartition des élèves par département montre une offre riche et complémentaire. 15
La répartition par âges souligne l'importance des élèves en âge scolaire. 16
La répartition par cycles, toutes disciplines confondues, montre une concentration sur le premier cycle. 17
La répartition géographique des élèves démontre que la Fabrique rayonne sur un large territoire. 17
Les autres usagers de la Fabrique des arts : un potentiel de publics non négligeable 18
Au sein de l'équipement culturel 18
Hors les murs 18

De l'école d'arts à La fabrique des arts 19

Trajectoire d'évolution *de 2004 à 2014* 20
Effectifs élèves 20
Origine géographique des usagers *(2014/2015)* : 20
Personnel général et budget (dépense) de la Fabrique des arts 21
Budget dépenses 22

Mission stratégique I (communes) 23
Développement et diversification de l'enseignement artistique initial 23

Mission stratégique IV (communes) 24
Production artistique, création et résidences, communication. Tutelle de la DRAC 24
Création d'un parcours artistiques transversal 25

CMPAO Création musicale et plastique assistée par ordinateur 27
Histoire des arts 28
APSV Arts plastiques et Spectacles vivants 30
La performance 32
Définition 34

L’art comme ferment d’un projet de territoire

L’art est l’expression mutuelle de techniques, de valeurs – notamment esthétiques et symboliques – et d’émotions potentielles. Il est à la fois concret et abstrait, objectif et subjectif, tangible et pourtant transcendant.

L’art se voit, s’écoute, se touche, se sent et se goûte. Pénétrant le corps, il atteint l’esprit et le transporte, le transforme. L’expérience artistique construit, éduque et élève l’Homme, elle le civilise, elle le fait Homme.

L’art est une matrice de culture, un pilier de civilisation : il est révélateur des valeurs d’une société, il est le métier à tisser d’une identité collective.

L’enseignement de l’art, seule possibilité de sa transmission et de son existence, est une mission grandiose. En affirmant son soutien aux enseignements artistiques, Carcassonne agglo signifie avec force et conviction son ambition pour les habitants de son territoire, et tout particulièrement pour ses jeunes : contribuer à leur construction personnelle, à leur liberté de pensée, à leur devenir citoyen.

La Fabrique des arts, dans son nom même, porte cette vocation : loin de l’idée d’un lieu où l’art se fabrique, elle est un point d’origine où l’art, par la musique, la danse, le théâtre et les arts plastiques, offre à chacun une voie d’épanouissement personnel et d’expression originale. Rassemblées, ces individualités artistiques font la richesse de l’identité culturelle de Carcassonne agglo et sont le ferment de son territoire.

Contexte territorial

Un nouveau territoire depuis le 1er janvier 2013.

Depuis cette date, le territoire de Carcassonne Agglo, comprend 73 communes, et compose un ensemble qui se situe à mi-chemin de la grande aire de Toulouse et du littoral méditerranéen. (Cartographie du territoire cf p. 2)

Une population en augmentation

La population de Carcassonne Agglo suit une progression à l'image du reste du département et plus largement de la région Languedoc Roussillon.

En 2010, l'agglomération comptait 103 261 habitants, gagnant près de 10 300 habitants depuis 1999.

La croissance est moindre qu'au niveau départemental (1,4 %), mais supérieur au niveau national (0,7 %). (carte p.5 – évolution de la population)/(carte p. 6 – répartition spatiale de la population)

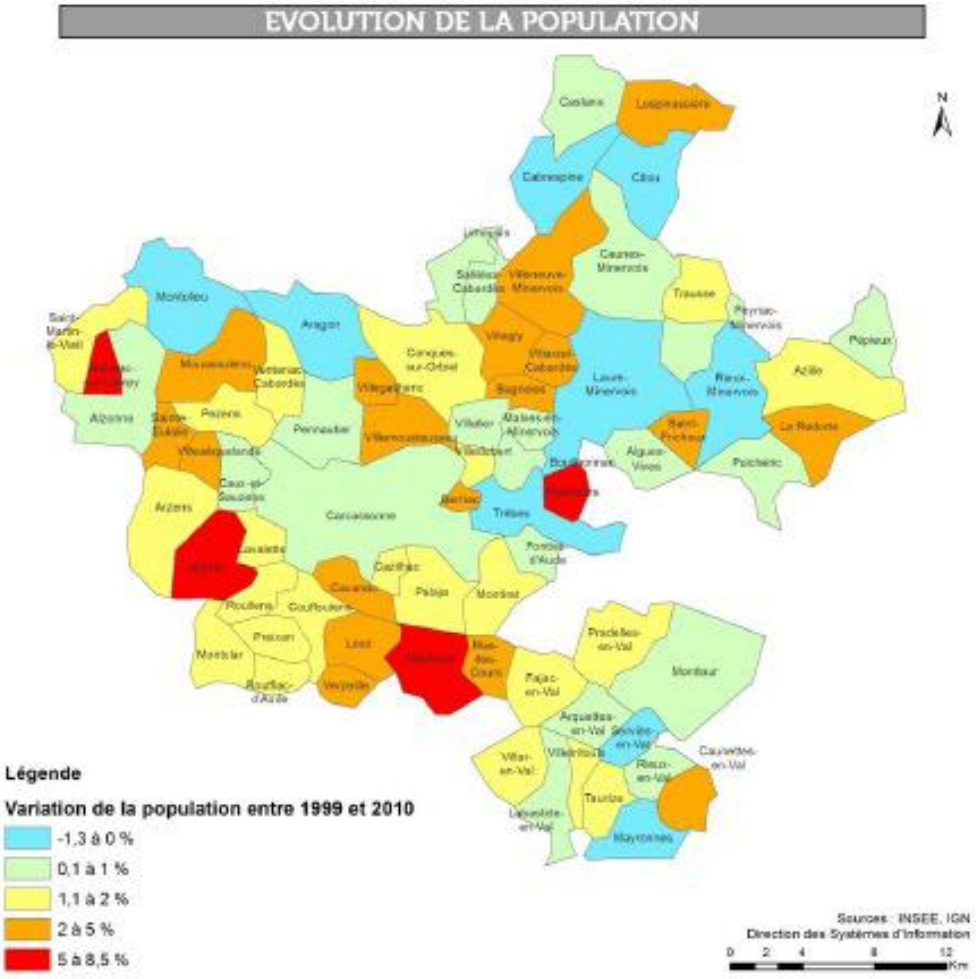

Une concentration de la population sur la première couronne

Le nombre d'habitants par commune va de 23 habitants à 47 419. 13 ont moins de 100 habitants, 21 entre 100 et 500, 16 entre 500 et 1 000, 15 entre 1 000 et 2 000, 6 communes entre 2 000 et 5 308, une plus de 45 000. Si l'on ajoute que sur les 13 communes les plus peuplées, 7 touchent directement Carcassonne et font partie de la première couronne, on a l'image d'un centre urbain et péri urbain avec une densité de population forte, et d'un territoire rural tout autour très étendu, habité par des agriculteurs, mais aussi des néo ruraux attirés par le cadre et la qualité de vie.

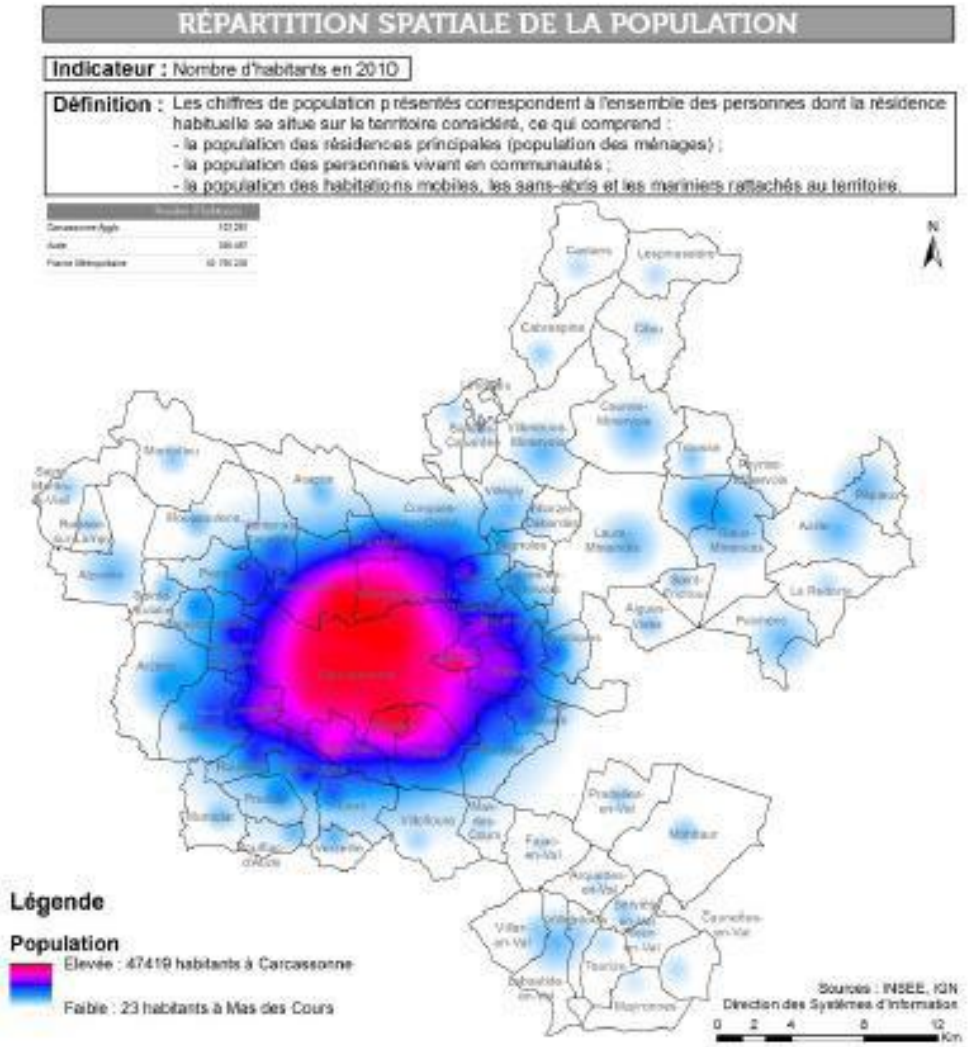

Données démographiques

La population des plus de 60 ans est importante ; avec 26.7 % contre 23 % en France Métropolitaine), Carcassonne Agglo se situe toutefois en dessous du département dont 29 % de la population est comprise dans cette tranche d'âge.
Les moins de 18 ans sont dans la moyenne nationale.
Les 18-59 ans, bien qu'encore une fois légèrement au-dessus de la moyenne départementale, sont les moins bien représentés, 51.6 % au lieu de 55 % au niveau national.
Ces chiffres sont à mettre en lien avec la réalité du marché du travail et le tropisme qu'exerce la région auprès des retraités.

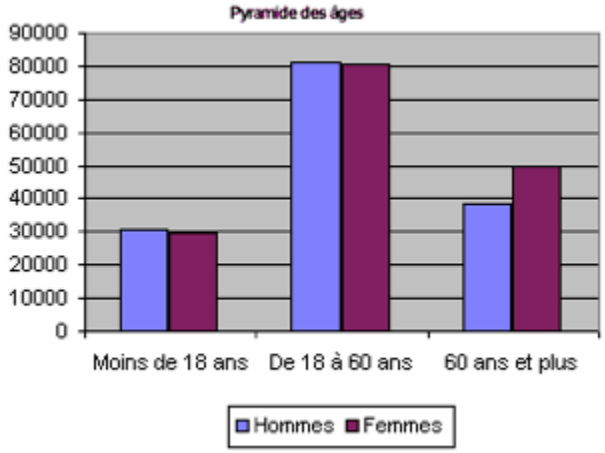

JEUNESSE : DES EFFECTIFS DANS LA MOYENNE NATIONALE

La part des moins de 25 ans est stable (environ 30 000). Depuis 1999 (+0,3 %). À noter une croissance très significative de 7 % sur la même période du nombre de jeunes de 11 à 17 ans.
La part des moins de 6 ans est plus élevée (7,1 %) que sur le département (6,5 %).
93,6 % des jeunes de 15-17 ans sont encore scolarisés.
Mais seuls 6 % des moins de 25 ans présents sur le territoire ont un niveau de formation supérieur ou égal à Bac+2.

	Part des 0-2 ans	Part des 3-5 ans	Part des 6-10 ans	Part des 11-17 ans	Part des 18-24 ans	Part des 25-59 ans	Part des 60-74 ans	Part des 75 ans et plus
Carcassonne AGGLO	2,3	4,8	6,0	8,6	7,4	44,2	15,6	11,1
AUDE	2,1	4,4	6	8,2	6,7	43,8	17	12
France métropolitaine	2,4	4,9	6	8,4	8,7	46,3	14,0	9,0

Le centre et l'ouest du territoire plus attractifs pour les familles

Les Familles avec jeunes enfants sont implantées en plus grand nombre sur la ville et la première couronne, avec une concentration marquée dans le secteur sud. La proximité avec les équipements et le lieu de travail sont des facteurs indéniables. Certaines communes ont su également se montrer attractives en périphérie (à l'exemple du territoire du Cabardès à l'ouest), suite à une politique du logement et des services à la jeunesse.

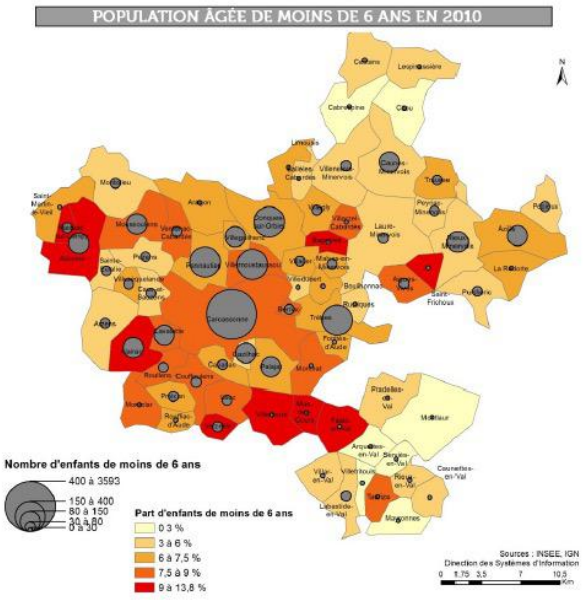

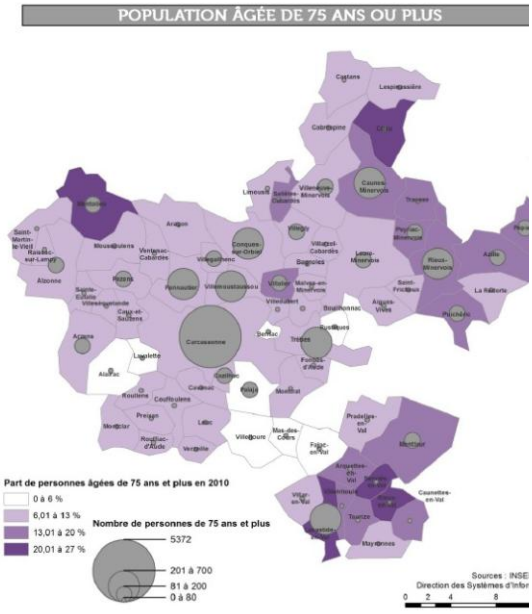

Cette carte est à superposer avec la suivante, « population âgée de plus de 75 ans ou plus ». Cette dernière se présente assez logiquement comme un calque à l'exact opposé en termes de concentration de population de cette classe d'âge (plutôt élevé à l'est du territoire).

(NB : la commune de Montolieu, isolée à l'ouest, doit son taux élevé à la présence d'un EPAHD de 75 places pour une commune de moins de 800 habitants)

FORMATION ET NIVEAU DE QUALIFICATION

Une population peu diplômée

Le niveau scolaire moyen est principalement BEPC et CAP. Un habitant sur 5 n'est titulaire d'aucun diplôme.

En 2010, près de 19,5 % de la population est sans diplôme, contre 17,9 % au niveau national. Pour autant il s'agit d'un taux moins élevé qu'au niveau du département (20,6 %). (carte p 31)

On retrouve une répartition spatiale du public diplômé avec des concentrations plus marquées dans le sud de la première couronne, mais également dans certaines zones éloignées de la ville : contrefort de la Montagne Noire (nord, nord-ouest) et Val de Dagne.

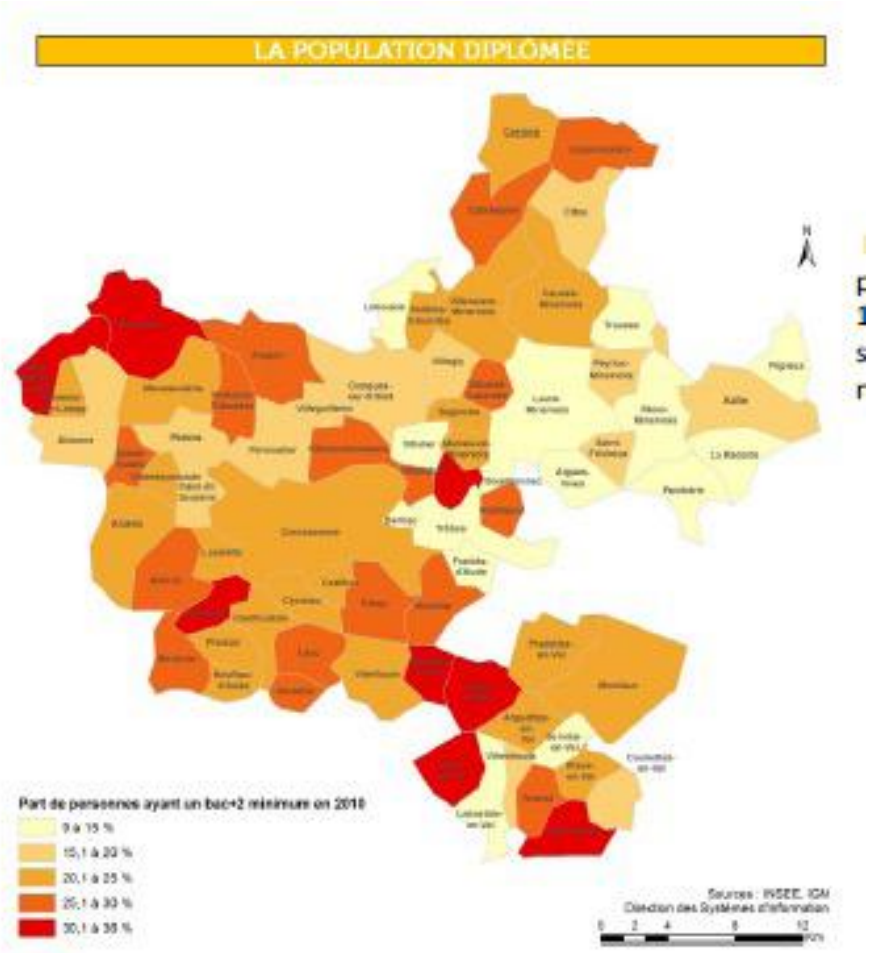

Des résultats à mettre en parallèle avec la moyenne d'âge sur ces territoires. Où il apparaît que l'est du département (essentiellement le Minervois) présente peu de diplômés et concentre une population âgée (voir carte population de 75 ans ou plus). À noter que cette partie du territoire était très orientée sur la viticulture, avec des habitants aujourd'hui entrés dans l'âge qui ont pu vivre sur leur commune en tant qu'actif et y demeurer.
Le Val de Dagne a davantage été confronté à l'exode rural massif d'où une concentration de personnes âgées. La forte présence de diplômés laisse à penser que cet exode a été compensé par l'arrivée de néo ruraux attirés par le cadre de vie.

Une population d'employés et d'ouvriers

Les ouvriers et les employés représentent plus de la moitié des actifs de 15 à 64 ans en 2010. La proportion de cadres (9,8 %) est plus élevée que sur le département (9,2 %), mais bien en dessous du niveau national (15,3 %). (Tableau p.32)

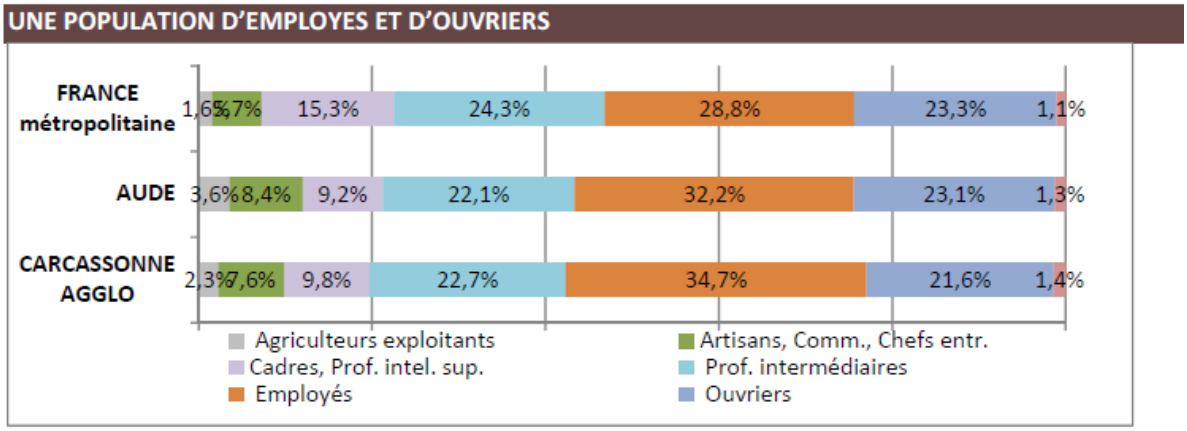

Carcassonne Agglo comptait, en 2010, 45 011 actifs de 15 à 64 ans, ce qui représente 70,4 % des 15-64 ans, soit un taux inférieur au niveau national, mais supérieur au niveau départemental.
Néanmoins il existe de fortes disparités entre les communes avec des taux allant de 50 % et plus des 15-64 ans (Villar en Val 50 %, Castans 58,6 %, Berriac 59,6 %) à 80,1 % (Villesèquelande) jusqu'à 84,6 % (Mas de Cours).

Des actifs qui travaillent essentiellement sur leur commune de résidence

19 546 habitants (51,1 % de la population active de plus de 15 ans ayant un emploi) de la communauté d'agglomération de Carcassonne travaillent dans leur commune de résidence.
La part de la population active travaillant dans sa commune de résidence atteint même 81 % à Carcassonne.
À l'échelle de l'agglomération, les actifs de ce territoire travaillent à 71,2 % sur Carcassonne.

Une proportion importante de salariés en contrat précaire

En 2010, au sein de la communauté d'agglomération, 15 % des salariés occupaient un contrat précaire. Cette proportion correspond à la moyenne départementale (15,6 %), mais est nettement supérieure à la moyenne de la France métropolitaine (12,4 %).

Un taux de chômage élevé qui suit la tendance départementale

Le taux de chômage est important, bien au-dessus de la moyenne nationale (15.8 % des 15-64 ans, contre 11.6 % — données INSEE 2010) et touche principalement les jeunes (32.45 % des 15-24 ans qui résident sur le territoire, contre 24.8 % France métropolitaine).

NIVEAU DE VIE DES HABITANTS

Des écarts de revenus importants au sein des communes de l'agglomération

Le niveau d'inégalités est en conformité avec le niveau départemental et plus important qu'au niveau national.

Les 10 % des ménages les plus pauvres de l'agglomération ont un niveau de revenu médian s'élevant à seulement 6 064 € (pour 5 391 € au niveau du département), soit un niveau 6 fois moins élevé que les 10 % les plus riches (écart interdéciles).

En 2010, la commune de Berriac avait un revenu fiscal de 11 365 €, bien en dessous de la moyenne de la communauté d'agglomération.

Les communes de Cazilhac et de Palaja affichent quant à elles les revenus fiscaux les plus élevés de l'agglomération avec respectivement 20 759 € et 20 659 €. (Tableau du revenu fiscal par UC)

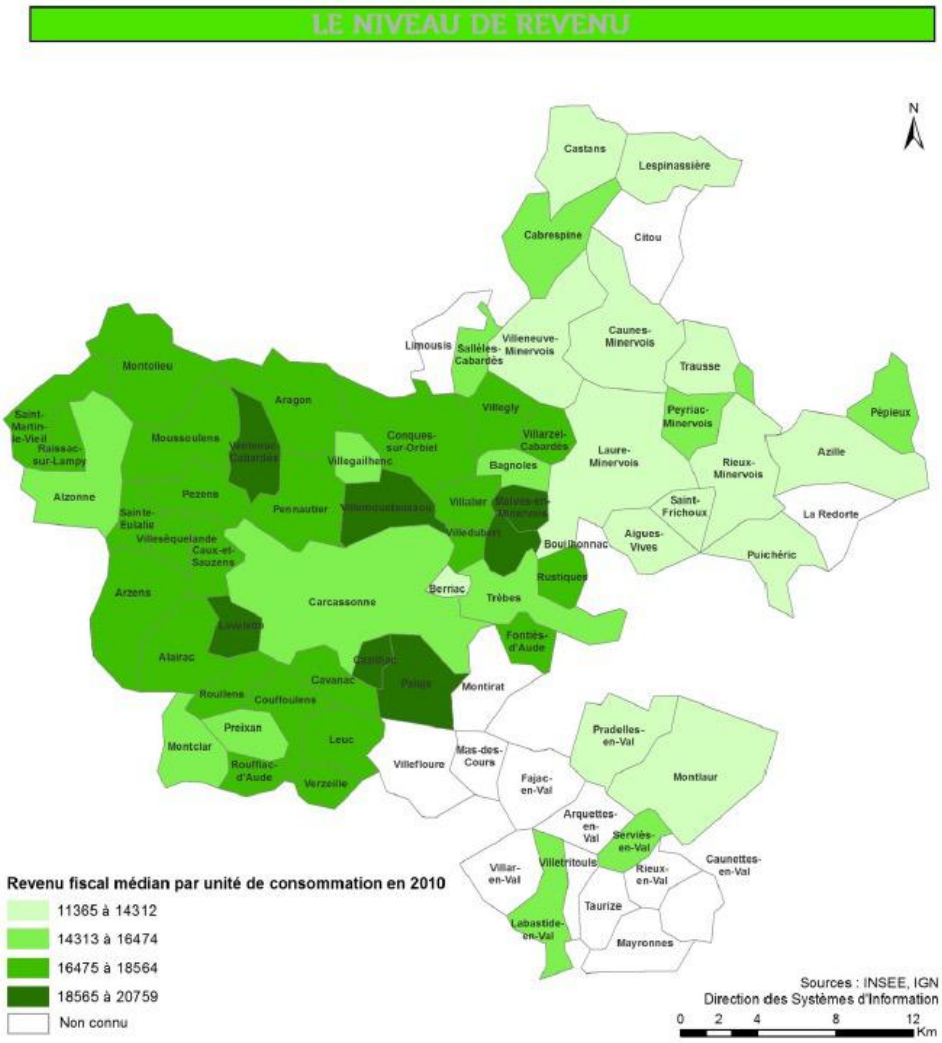

Ressources et niveau de vie : une population davantage précarisée qu'au niveau national

Plus de la moitié des ménages de l'agglomération ne sont pas imposés (contre 45,7 % en France métropolitaine).
Le niveau de revenu médian de la population est inférieur au revenu de la population de France métropolitaine.
Néanmoins, si la population de l'agglomération dispose d'un niveau de ressources moins élevé qu'au niveau national, elle apparaît moins précarisée qu'au niveau du département de l'Aude.

Synthèse

Carcassonne Agglo, un nouveau périmètre depuis le 1er janvier 2013.
Les différents marqueurs (démographiques, situation de l'emploi...) en font un territoire plus dynamique comparativement à la moyenne départementale, mais très souvent en deçà de la moyenne nationale.
Sa population est en augmentation avec un peu plus de 103 000 habitants ;
Cette population est concentrée sur la première couronne ;
Comparativement au niveau national, la pyramide des âges laisse apparaître une présence marquée des 60 ans et plus aux dépens des 18-60 ans ;
Jeunesse : la moyenne des moins de 25 ans est proche de la moyenne nationale ;
Les familles avec jeunes enfants s'installent davantage dans le centre et l'ouest du territoire ;
La population, peu diplômée, est essentiellement composée d'employés et d'ouvriers ;
Les actifs travaillent essentiellement sur leur commune de résidence ;
Le taux de chômage est élevé et suit la tendance départementale ;
Les écarts de revenus sont importants au sein des communes de l'agglomération ;
La population est davantage précarisée qu'au niveau national.

Les publics de la Fabrique des arts

Au vu de ces données, La Fabrique des Arts doit répondre à différents enjeux et tenir compte des impératifs sociaux d'un territoire à la croisée de problématiques propre au rural et à l'urbain :
Être à la fois un équipement structurant, valorisant pour le territoire, et être un outil de proximité, notamment pour les publics jeunes. Le lieu doit être — par essence et au travers de l'image qu'il véhicule — accessible et ouvert à tous, financièrement et pédagogiquement. Il doit également s'inscrire dans un processus d'apprentissage qualitatif et s'harmoniser autant que faire se peut, avec les autres pratiques culturelles sur le territoire.
Depuis trois années d'exercice, des premiers indicateurs se font jour.
Ils sont exploités dans cette partie consacrée aux publics de la Fabrique.
(*cf sources : documents internes Fabrique des Arts : « Stat EA API avril 2014/)

Du côté des élèves : une augmentation des effectifs significative

La Fabrique des Arts comprend 4 spécialités d'enseignements artistiques : la danse, la musique, l'art dramatique et les arts plastiques auxquels s'ajoute une classe préparatoire aux écoles supérieures d'art plastique.
Ces enseignements sont prodigués dans les locaux de la Fabrique des Arts, sise à Carcassonne et pour certains à l'Atelier, antenne située sur la commune de Conques sur Orbiel.
Depuis 3 ans, la fréquentation globale est à la hausse ; un peu plus de 25 %.

Le département musique présente le plus grand effectif. Pour autant les autres départements ont connu une hausse très sensible, on notera par exemple le doublement de la fréquentation en art dramatique et un afflux d'élèves dans les arts plastiques.

AUGMENTATION DES EFFECTIFS SUR TROIS ANS

	2011/2012	2012 /2013	2013/2014
MUSIQUE	788	759	920
DANSE	185	175	198
ART DRAMATIQUE	28	52	58
ARTS PLASTIQUES	172	219	277
CLASSE PREPARATOIRE	SANS OBJET	8	17
TOTAL	**1173**	**1205**	**1470**

À noter qu'en plus des enseignements prodigués entre les murs, les enseignants du département musique interviennent également en milieu scolaire (CHAM). Ainsi, 126 élèves d'établissements scolaires du territoire (de l'école au Lycée) ont été concernés pour l'année 2013>14.

La répartition des élèves par département montre une offre riche et complémentaire.

Avec 920 élèves, la musique est en tête des spécialités demandée (chiffres 2013>14), tous âges confondus, si l'on considère les missions propres au Conservatoire (musique, danse et art dramatique). Le département de musique propose le plus large éventail de cours : Éveil et initiation musicale, enseignements théoriques, pratiques instrumentales individuelles, pratique musicale collective.
Les arts plastiques connaissent quant à eux une progression importante, avec 277 élèves. Ce qui les classe en deuxième position en termes d'effectifs depuis deux ans, notamment du fait de la création d'une classe préparatoire aux écoles supérieures d'arts plastiques, mais aussi de la variété des enseignements et une ouverture aux pratiques innovantes autour de l'image et des nouvelles technologies.
La danse, discipline bien implantée depuis longtemps au sein du Conservatoire de Carcassonne, compte 198 élèves répartis entre danse classique, modern jazz et danse contemporaine.
Les 58 élèves du département art dramatique sont répartis entre atelier d'éveil, initiation, et 1er cycle.

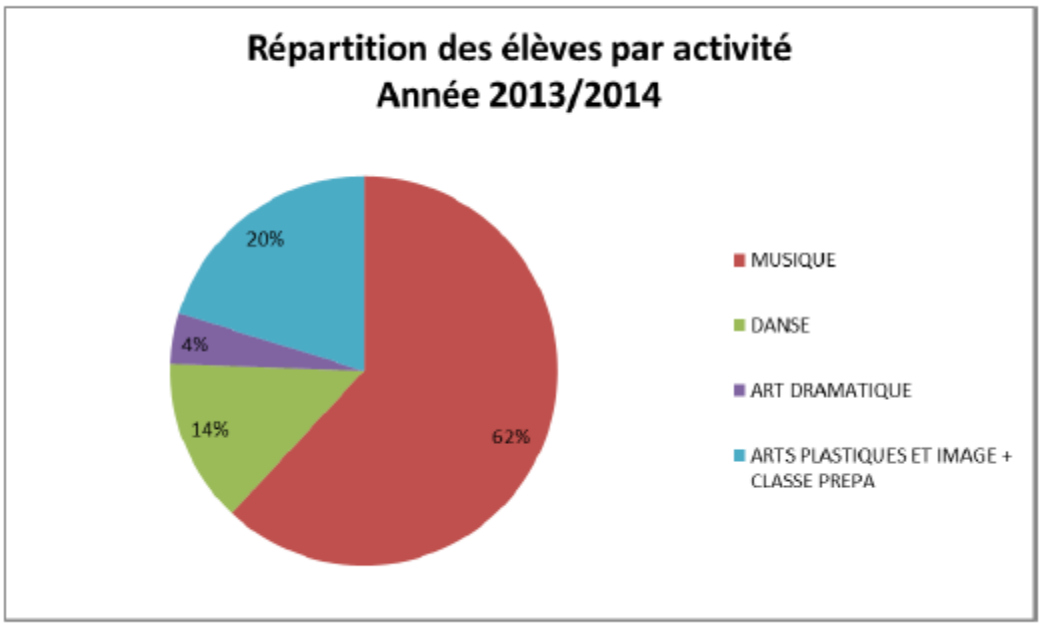

La répartition par âges souligne l'importance des élèves en âge scolaire.

Avec 1470 élèves, la Fabrique touche 1.4 % de la population totale de Carcassonne Agglo (103 261 habitants). Bien entendu ce pourcentage évolue selon les classes d'âges. Rapporté à la classe d'âge des 4-14 ans (environ 15 500 pers.), l'effectif des élèves (926 pers.) représente près de 6 % de cette tranche d'âge de la population de l'agglomération.

2 % des 15-18 ans (132 élèves) poursuivent un enseignement artistique souvent plus poussé. Cela chute à 0.43 % pour les 19-25 ans ; à noter qu'une partie de cette population est salariée ou inscrite dans un cursus universitaire qui l'éloigne de Carcassonne en semaine, au bénéfice éventuellement d'établissements installés dans des villes étudiantes...

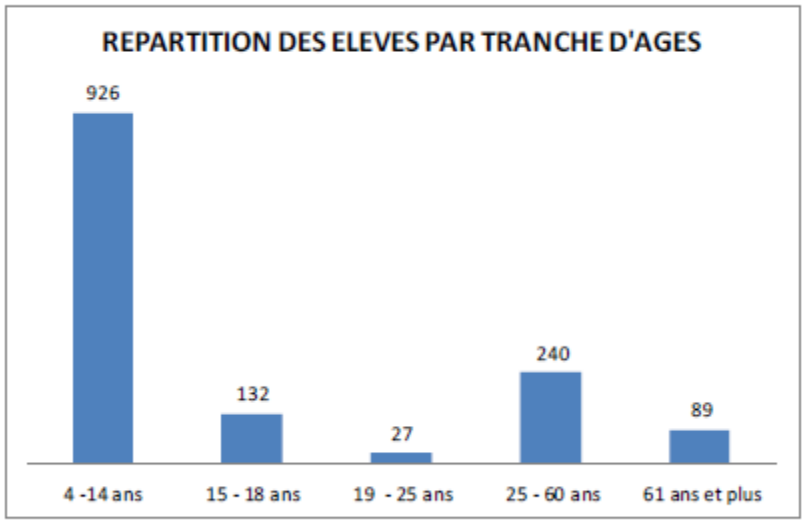

Les 25-60 ans (45 % de la population de Carcassonne Agglo) sont également faiblement représentés (0.5 %) ; de la difficulté de mener une activité professionnelle, des responsabilités familiales et poursuivre un enseignement artistique régulier et exigeant.

Enfin, à noter qu'avec 0.3 %, les plus de 60 ans (89 élèves) représentent tout de même un peu plus de 6 % des effectifs des élèves de la Fabrique. Une minorité bien visible.

La répartition par cycles, toutes disciplines confondues, montre une concentration sur le premier cycle.

Cette répartition est somme toute logique, d'une part du fait de la jeunesse de l'établissement (argument surtout valable pour les arts plastiques) le premier cycle étant une phase où l'on se confronte à l'enseignement, où l'on teste sa motivation et son engouement pour un instrument. Argument à mettre en lien avec l'âge moyen des élèves, pour la plupart mineur et donc plus susceptibles d'abandon ou de changement de voie en début de parcours.

La répartition géographique des élèves démontre que la Fabrique rayonne sur un large territoire.

Au travers de ces élèves, il apparaît que La Fabrique des Arts rayonne sur 80 % des communes de Carcassonne Agglo.
Par ailleurs, plus de 10 % des inscrits proviennent de collectivités voisines de Carcassonne Agglo.

REPARTITION DES ELEVES EN FONCTION DE LEUR ORIGINE GEOGRAPHIQUE

	Carcassonne Agglo	Hors Carcassonne Agglo
MUSIQUE	778	98
DANSE	182	11
ART DRAMATIQUE	59	0
ARTS PLASTIQUES ET CLASSE PREPARATOIRE	242	44
TOTAL	1261	153

Une analyse des effectifs par commune montre clairement que les plus gros effectifs proviennent de la ville ainsi que du sud et du nord de la première couronne, avec pour les communes au sud, la proximité de la Fabrique des Arts, et au nord, celle de l'antenne (l'Atelier) de Conques sur Orbiel.
À noter pour rappel que ces zones concentrent l'essentiel de la population et notamment les publics familles. Ces zones – à l'exception notable de la ville — sont aussi celles où les niveaux de revenus sont plutôt dans le haut de la courbe (Palaja, Cazilhac, Villemoustaussou, Lavalette, Malves Minervois, Ventenac Cabardès…)
Les autres marqueurs sont moins prégnants, même si le sud du territoire présente un nombre de diplômés plus important.
Les communes les plus éloignées sont assez peu présentes. Cela est particulièrement marqué dans le nord et l'est du territoire. Secteurs qui cumulent une moyenne d'âge élevée, une faible moyenne en termes de niveau d'étude et de ressources.

Les autres usagers de la Fabrique des arts : un potentiel de publics non négligeable

Au sein de l'équipement culturel

Les activités drainent un public complémentaire. En premier lieu, les enseignements, qui occasionnent plusieurs rendez-vous : auditions, portes ouvertes, spectacles de fin de cycle, vernissages...
À côté de cela, les résidences d'artistes donnent également lieu à des sorties de résidence (musique, danse…).
Certains partenaires ont également la possibilité d'avoir accès à la Fabrique pour différent type de présentations (expositions, spectacle, conférence).

Hors les murs

12 % des actions de la Fabrique se déroulent en dehors des locaux de la Fabrique. Ses actions visent essentiellement à faire intervenir les ateliers, sur une présentation de leur travail de l'année, qu'il s'agisse de spectacles musicaux, dansés… une façon de faire connaître les activités de la Fabrique, mais aussi de contribuer à la culture pour tous, au plus près des publics.

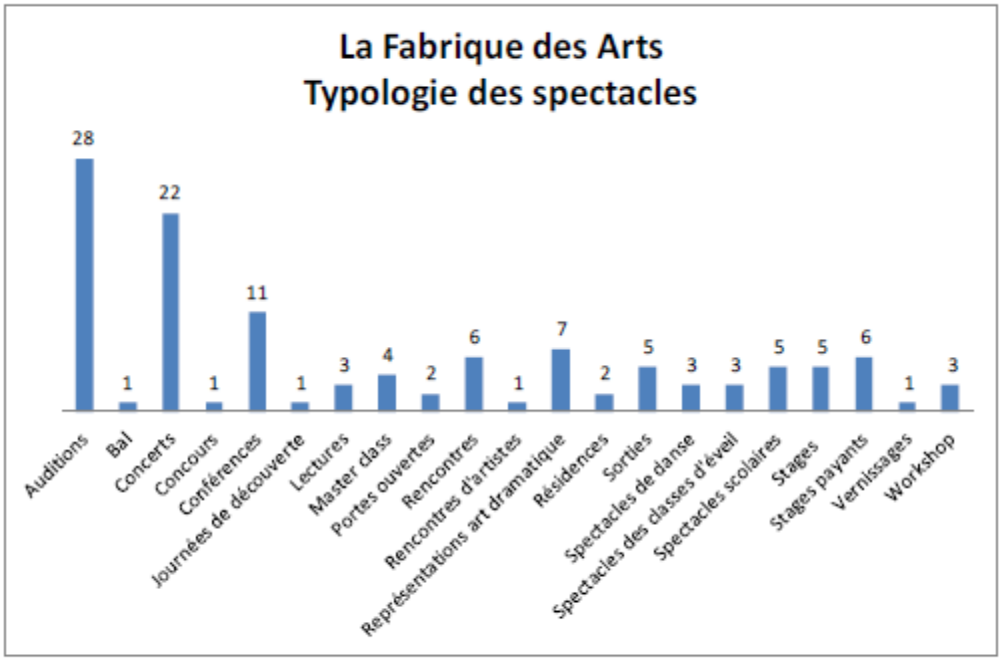

(*cf sources :
« rapport de diagnostic social analyse des besoins sociaux 2013 » — Amélie ROCHEFORT service pilotage et stratégie — Carcassonne Agglo Solidarité/données INSEE 2010)
« diagnostic maillage culturel », M Frédéric BOCHE service Culture, document interne)

De l'école d'arts à La fabrique des arts

Dès sa création en décembre 2001, la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais prends la compétence construction et gestion d'équipement culturel, sportif et de loisir. C'est ainsi que l'école de musique de la ville de Carcassonne devient l'école d'arts intercommunale.

La jeune agglomération se saisit des intérêts multiples d'une politique forte d'enseignement artistique notamment sa vocation structurante, fédératrice et créative pour le territoire et ses habitants. Un plan progressif de développement de la structure est alors impulsé et soutenu.

Témoin de la qualité du travail, l'école de musique est classée Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, le 10 avril 2009, par arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication sur la base du rapport d'inspection (juin 2008) de Monsieur Michel CUKIER, Inspecteur Général de la Création et des Enseignements Artistiques.

Portée par cet agrément, la politique d'enseignement artistique de la communauté d'agglomération poursuit son essor par une dynamique volontaire de développement qualitatif et quantitatif des équipes pédagogiques, administratives et techniques, des offres d'enseignement et de leur structuration en cursus, des activités artistiques et de partenariats. Afin d'asseoir et pérenniser cette compétence, l'agglomération se dote d'un équipement dédié majeur, *La Fabrique des arts*, inaugurée le 22 septembre 2012. Ce bâtiment, d'une superficie de 5700 m2, héberge aujourd'hui le Conservatoire (musique, danse et art dramatique), l'Ecole des Beaux-arts - devenue autonome - ainsi qu'une médiathèque spécialisée du réseau intercommunal, *Grain d'art.*

Le 1er janvier 2013, l'agrandissement de la communauté d'agglomération du carcassonnais - devenue Carcassonne agglo - à 73 communes (23 auparavant), réparties sur un territoire de 924,37 Km^2 pour 105.000 habitants, induit une extension des missions de rayonnement, de maillage culturel du territoire ainsi qu'une redéfinition de l'accès aux usagers (création d'une antenne, renforcement des interventions en milieu scolaire, classes à horaires aménagées, politique tarifaire,...).

Ainsi, avec près de 1680 élèves inscrits en 2014/2015, cette structure est aujourd'hui devenue un pôle de référence du territoire départemental : intégrée au Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques du Conseil Général de l'Aude, elle est un partenaire naturel des établissements d'enseignement artistique voisins, de l'éducation nationale, du tissu culturel local, institutionnel ou associatif.

Forte de la trajectoire déjà accomplie, le conservatoire vise aujourd'hui à compléter son offre pédagogique par une capacité diplômante, à investir les réseaux régionaux d'enseignement artistique, à approfondir les liens avec les pôles supérieurs (ISDAT notamment) et le milieu artistique professionnel.

L'ouverture synchrone d'une filière pré-professionnelle d'enseignement artistique en musique et en danse - via l'obtention d'un classement en C.R.D. - et d'un premier cycle d'enseignement supérieur d'arts plastiques (licence) constituerait l'aboutissement des efforts financiers et humains déployés par Carcassonne agglo pour le bénéfice de tous les citoyens du territoire intercommunal et départemental.

Trajectoire d'évolution *de 2004 à 2014*

Effectifs élèves

	2004/2005	2008/2009	2014/2015
Effectifs élèves de *La Fabrique des arts* (Anciennement Ecole d'arts)	600 élèves + 500 scolaires bénéficiant d'I.M.S. (Conservatoire)	1047 élèves + 1000 scolaires bénéficiant d'I.M.S. (Conservatoire)	**1641 élèves** + **1000 scolaires** bénéficiant d'I.M.S. (Conservatoire)
dont Conservatoire	600 310 Musique 50 Danse 0 Art dramatique 240 Arts plastiques	850 616 Musique 187 Danse 47 Art Dramatique 197 Arts plastiques	**1281** 963 Musique 208 Danse 159 Art Dramatique *(51 élèves font plusieurs spécialités)*
dont Beaux-arts	*non autonome*	*non autonome*	**365** Arts plastiques dont 18 classe-prépa.

Origine géographique des usagers *(2014/2015)* :

- **1365** élèves habitant Carcassonne agglo, issus de 55 communes différentes
- **143** élèves audois (hors agglo), issus de 64 communes différentes
- **17** élèves venant de 5 départements limitrophes

Nota : les élèves des Classes à Horaires Aménagés Arts Plastiques (C.H.A. A.P.) n'étant pas inscrits dans le logiciel de l'établissement, leur origine géographique n'est pas renseignée. Ils représentent 96 élèves.

Personnel général et budget (dépense) de la Fabrique des arts

	2004/2005	2008/2009	2014/2015
Personnel de *La Fabrique des arts* (anciennement école d'arts)	**23 agents**	**40 agents**	**78 agents**
Personnel enseignant	**21**	**33**	**58**
dont Conservatoire (hors directeur et adjoint) dont Beaux-arts	**21** 17 en Musique 1 en Danse 0 en Art Dramatique 3 en Art plastique *non autonome*	**33** 24 en Musique 4 en Danse 2 en Art Dramatique 3 en Art plastique *non autonome*	**46** 40 en Musique 5 en Danse 1 en Art Dramatique **12**
Personnel administratif (dont directeurs et adjoints)	**2**	**6**	**11**
Conservatoire	**2** (1 cat. B, 1 cat. c)	**5** (1 cat. A, 1 cat. B, 3 cat. C)	**8** (2 cat. A, 2 cat. B, 4 cat. C)
Beaux-arts	*non autonome*	*non autonome*	**3** (2 cat. A, 1 cat. B)
Personnel Technique	**0**	**1**	**5**
Conservatoire	**-**	**1**	**4** dont 1 mi-temps
Beaux-arts	**-**	**0**	**1**
Personnel d'accueil et de surveillance (rattaché au Conservatoire mais couvrant les deux écoles)	**0**	**0**	**4** (cat. C)

Budget dépenses

	2004	2008	2013/14*
Budget (dépenses) de *La Fabrique des arts*	523.830,00 E	1.528.462,80 E	3.386.936,00 E
dont fonctionnement (dont salaires)	403.200,00 E (334.500,00 E)	1.284.232,22 E (1.164.256,79 E)	2.868.361,00 E (2.512.595,00 E)
dont investissement	120.630,00 E	244.230,58 E	518.575,00 E

*Chiffres extraits du rapport d'activité 2013/2014

Mission stratégique I (communes)

Développement et diversification de l'enseignement artistique initial

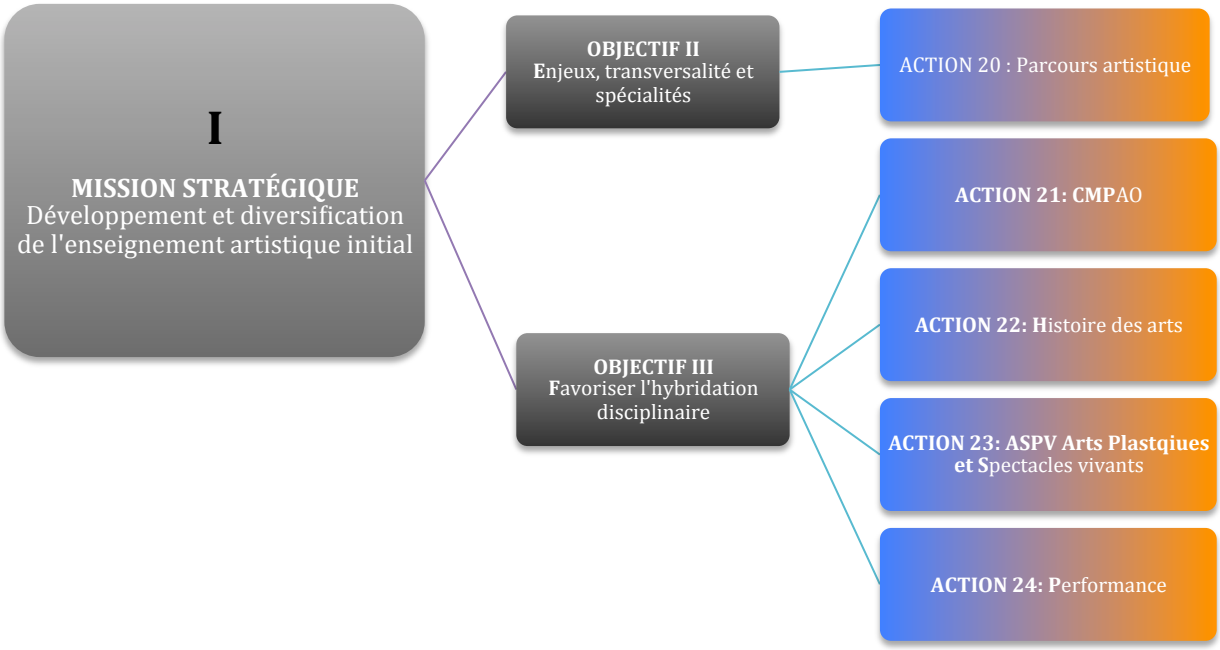

Mission stratégique IV (communes)

Production artistique, création et résidences, communication. Tutelle de la DRAC

Conservatoire/Ecole des Beaux-Arts

2014-2020	PROJET D'ÉTABLISSEMENT >
	LA FABRIQUE DES ARTS

MISSION STRATÉGIQUE *Développement et diversification de l'enseignement artistique initial*	I	OBJECTIF *Enjeux, transversalité et spécialités*	II

ACTION	20	**Création d'un parcours artistiques transversal**

Éléments du contexte	Aujourd'hui dans le contexte particulier des enseignements artistiques caractérisé par une scission culturelle et administrative des divers lieux d'enseignements : écoles d'art, conservatoires, musique, danse, théâtre. Il semble difficile de porter, au profit des usagers, un projet qui fédérait ces différentes institutions tant que celles-ci occupent des positions séparées en termes de locaux tout d'abord, mais aussi au regard des parcours pédagogiques qui bien souvent sont incompatibles à toute transversalité. Le contexte particulier de la Fabrique des Arts avec ses deux écoles Conservatoire et Beaux-arts côte à côte dans un même lieu ouvre et facilite de nouvelles perspectives de collaboration. La cohabitation des deux structures pédagogiques et l'écoute des besoins spécifiques de chacune sont le ferment d'une nouvelle synergie. La mise en place de parcours artistiques transversaux représente un enjeu essentiel pour l'établissement qui se positionne sur une recherche de connexion avec les différents arts, mais aussi pour les usagers qui bénéficient d'une extension du parcours artistique et de nouvelles expérimentations profitables à leurs apprentissages. Chaque tranche d'âge sera concernée même si le travail avec les jeunes publics est à privilégier.
Mise en œuvre (phase opérationnelle)	La mise en œuvre ne peut être que le résultat d'une concertation entre les deux écoles sur les enjeux des pratiques transversales. Deux personnes ressources seront donc proposées par les deux directions afin de porter le projet. Cette équipe constituée et augmentée des directeurs et d'autres enseignants favorables à la démarche du projet devront procéder à des expérimentations dont le planning et la nature seront fixés par objectif lors de ces réunions. Les objectifs principaux seront : • Définir des capacités et des compétences communes autour des notions d'expression et de créativité. • Le croisement des cursus et leur validation • Concevoir l'évaluation C'est à partir de ces objectifs principaux que nous devrons imaginer les actions possibles dans les pratiques éducatives. Préparer et concevoir une phase d'expérimentation et de test grandeur nature en produire une analyse et une évaluation. Élaborer un premier rétroplanning pour la mise en place des actions.
Personnes ressources	Alain Fabre : Directeur de l'École des Beaux-Arts Florent Mamet : Directeur du Conservatoire Julie Audoin : Directrice adjointe pédagogique du Conservatoire Coordinateurs de département du Conservatoire: danse, musique, arts dramatiques. Cyril Bourdois : professeur d'histoire de l'art et Docteur en théorie de l'art. Coordinateurs de l'école des Beaux-Arts. Des professeurs de l'école des Beaux-Arts ou du conservatoire pourront être associés à cette réflexion en fonction de la nature de leur expertise.
Intervenants extérieurs	

Calendrier de l'action	• La réflexion sur les contenus sera menée lors du deuxième trimestre 2015 • Troisième trimestre retour de la réflexion et des pistes envisagées • Quatrième trimestre 2015 (premières expérimentations encadrées) • Premier et deuxième trimestre 2016 (retour d'expérience et évaluation, modification)
Évaluation et indicateurs de réussite	Validation des contenus lors de la première année Retour d'expérience et réorientation des moyens, des contenus, des niveaux si nécessaire.

Conservatoire / École des Beaux-Arts

2014-2020 | PROJET D'ÉTABLISSEMENT >

LA FABRIQUE DES ARTS

MISSION STRATÉGIQUE *Développement et diversification de l'enseignement artistique initial*	I	OBJECTIF *Favoriser l'hybridation disciplinaire*	III

ACTION	21	**CMPAO** **Création musicale et plastique assistée par ordinateur**

Éléments du contexte	Les pratiques contemporaines réduisent de plus en plus les frontières entre les différentes disciplines artistiques. Profitant du contexte particulier de la Fabrique des Arts qui favorise la mutualisation des moyens, nous sommes aujourd'hui en capacité de proposer une expérimentation autour d'un cours appelé **CMPAO** (*Création musicale et plastique assistée par ordinateur*). Les moyens tant humains que matériels serviront la construction d'un cours basé sur la relation entre musique et arts plastiques autour d'une pratique de la création numérique. A noter : cette pratique doit représenter un plus pour chaque direction dans le travail autour des démarches expérimentales.
Mise en œuvre (phase opérationnelle)	Cette nouvelle pratique doit passer par la définition du champ référentiel qui contient l'étude des contenus d'enseignement et un recensement des pratiques, des artistes et des œuvres qui abordent ces notions dans les deux disciplines ; musique et arts plastiques. À partir de cette première étape, il sera nécessaire d'analyser les convergences et divergences de contenus afin d'écrire un programme d'enseignement articulé et cohérent qui prenne en compte les deux disciplines. Les enseignants des deux directions doivent être à la confluence de ces réflexions. Pour cela, deux professeurs issus des deux directions seront chargés de la mise en œuvre du projet : 1. Choix des enseignants 2. Recueil des pratiques 3. Établissement du champ référentiel 4. Montage du programme capacité et compétence et objectif.
Personnes ressources	Alain Fabre : Directeur de l'École des Beaux-Arts Florent Mamet : Directeur du Conservatoire Julie Audoin : Directrice adjointe pédagogique du Conservatoire Coordinateurs de département du Conservatoire: danse, musique, arts dramatiques Professeur arts numériques EBA. Professeur MAO CRI. Coordinateurs de l'École des Beaux-Arts.
Intervenants extérieurs	

Calendrier de l'action	• deuxième trimestre 2015
	  ○ Choix des enseignants
	  ○ Recueil des pratiques
	  ○ Établissement du champ référentiel
	  ○ Montage du programme, capacité, compétence et objectif.
	• Quatrième trimestre 2015 (mise en chantier)
	  ○ Intégration dans les cursus
	• Premier et deuxième trimestre 2016 (retour d'expérience et évaluation, modification)

Évaluation et indicateurs de réussite	• deuxième trimestre 2016
	  ○ Validation des contenus avec évaluation de la première année
	  ○ Retour d'expérience et réorientation des moyens, des contenus, si nécessaire.

Conservatoire / École des Beaux-Arts

2014-2020	PROJET D'ÉTABLISSEMENT >
LA FABRIQUE DES ARTS	

MISSION STRATÉGIQUE *Développement et diversification de l'enseignement artistique initial*	I	OBJECTIF *Favoriser l'hybridation disciplinaire*	III

ACTION	22	**Histoire des arts**

Éléments du contexte	Le contexte de la Fabrique des Arts par la multiplicité de ces enseignements et par la coexistence des deux écoles nous conduit à réfléchir sur l'opportunité de créer un cours commun aux deux structures en relation avec l'histoire des arts. Une école d'art ne peut se résumer à l'enseignement des pratiques artistiques. Il est important d'apporter aux élèves une autonomie et une pertinence des choix artistiques. Ceci ne peut s'acquérir que dans une vision élargie et d'un point de vue théorie et historique. Dispenser des enseignements théoriques, construits autour de l'histoire des arts sera un complément essentiel à la formation de nos élèves.
Mise en œuvre (phase opérationnelle)	**LES MODALITÉS :** Une réflexion devra être mené sur le contenu de ce cours : • contexte historique • contexte artistique • grands courants artistiques dans les différents arts • formes et pensées artistiques de l'antiquité à nos jours cette réflexion devra se poursuivre sur la nature des cours : • fréquences • conférences ou cours • niveaux et cycles choix des classes et des niveaux pouvant sont à **LES MOYENS :** • Concertation sur les contenus de références avec l'ensemble des coordinateurs de disciplines. • Evaluation des temps d'enseignements • Choix des modalités d'enseignement ○ Choix des élèves qui suivront ces cours (cycles et cursus). • Création d'un poste de professeur en histoire des arts.
Personnes ressources	Alain Fabre : Directeur de l'École des Beaux-Arts Florent Mamet : Directeur du conservatoire Florent Mamet : Directeur du Conservatoire Julie Audoin : Directrice adjointe pédagogique du Conservatoire Coordinateurs de département du Conservatoire: danse, musique, arts dramatiques Cyril Bourdois : professeur d'histoire de l'art et Docteur en théorie de l'art. Coordinateurs de l'école des Beaux-Arts. Des professeurs de l'école des Beaux-Arts ou du conservatoire pourront être associés à cette réflexion en fonction de la nature de leur expertise.
Intervenants extérieurs	
Calendrier de l'action	• La réflexion sur les contenus sera menée lors du premier et deuxième trimestre 2015 • En mai nous ferons la validation et la faisabilité ○ Juin ouverture d'un poste si nécessaire • Quatrième trimestre 2015 (mise en chantier) • Premier et deuxième trimestre 2016 (retour d'expérience et évaluation,

	modification)
Évaluation et indicateurs de réussite	Validation des contenus lors de la première année Retour d'expérience et réorientation des moyens, des contenus, des niveaux si nécessaire.

Conservatoire / École des Beaux-Arts

2014-2020	PROJET D'ÉTABLISSEMENT >
LA FABRIQUE DES ARTS	

MISSION STRATÉGIQUE *Développement et diversification de l'enseignement artistique initial*	I	OBJECTIF *favoriser l'hybridation disciplinaire*	III

ACTION	23	**APSV** **Arts plastiques et Spectacles vivants**

Éléments du contexte	**Cette fiche action est directement inspirée de la fiche action 03.** Les pratiques contemporaines réduisent de plus en plus les frontières entre les différentes disciplines artistiques. Profitant du contexte particulier de la Fabrique des Arts qui favorise la mutualisation des moyens, nous sommes aujourd'hui en capacité de proposer une expérimentation autour d'un cours appelé **APSV** (*arts plastiques et spectacle vivant*). Les moyens humains et matériels serviront la construction d'une collaboration avec la section **arts de la scène** du CRI.
Mise en œuvre (phase opérationnelle)	Cette pratique complémentaire, mais pas illustrative doit mettre en jeux différentes disciplines au service du spectacle. Dans le domaine propre au CRI, cela concerne les cours de chant et danse et de musique autour de la notion de spectacle. Pour l'EBA, l'expérimentation sera faite autour des moyens mis en place pour les ateliers d'arts numériques. La collaboration doit mettre à jour toutes les problématiques liées à la notion de projet pluridisciplinaire et de réalisation dans un contexte multimédia. Pour cela le professeur d'art numérique sera associé au projet en tant qu'expert des arts visuels, il devra apporter son analyse et garantir l'efficience des arts visuels dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire. La mise en œuvre sera conçue de la façon suivante : 5. Choix de l'enseignant 6. Engagement et efficience de chaque partie 7. Définition et équilibre des parties.
Personnes ressources	Alain Fabre : Directeur de l'École des Beaux-Arts Florent Mamet : Directeur du Conservatoire Julie Audoin : Directrice adjointe pédagogique du Conservatoire Coordinateurs de département du Conservatoire: danse, musique, arts dramatiques Professeur arts numériques EBA. Coordinateurs de l'École des Beaux-Arts.
Intervenants extérieurs	
Calendrier de l'action	• Dernier trimestre 2014 (mise en chantier) o Choix des enseignants o Établissement d'un programme o Montage du programme, objectif. o Intégration dans les cursus • Deuxième trimestre 2015 (retour d'expérience et évaluation, modification)
Évaluation et indicateurs de réussite	• Deuxième trimestre 2016 o Validation des contenus avec évaluation de la première année o Retour d'expérience et réorientation des moyens, des contenus, si nécessaire.

Conservatoire / École des Beaux-Arts

2014-2020	PROJET D'ÉTABLISSEMENT >
	LA FABRIQUE DES ARTS

MISSION STRATÉGIQUE *Développement et diversification de l'enseignement artistique initial*	I	OBJECTIF *favoriser l'hybridation disciplinaire*	III

ACTION	24	**La performance**

Éléments du contexte	La performance est une forme d'expression rétive à toute définition. Le champ de son action n'a aucune limite et dépasse tous les cadres. De l'action painting de J.Pollock aux happenings d'Allan Kaprow. C'est cependant bien dans les arts visuels que se situe l'art-performance, sa logique induit l'interdisciplinarité (par exemple avec les compositeurs **John Cage, La Monte Young**). La performance met en scène le corps de l'artiste en tissant des liens avec toutes les disciplines, danse, musique, art dramatique, elle emprunte ici ou là des techniques d'expression sans que celles ci ne deviennent une finalité mais au contraire elles doivent servir le discours de l'artiste. La configuration de la Fabrique des Arts joue en faveur de cette hybridation, c'est son ADN, son fonctionnement propre. C'est la relation que nous allons tisser avec l'ensemble des enseignements et des contenus qui guide et conduit notre réflexion autour du statut de la performance à l'intérieur de ce lieu. C'est aussi par la mise à disposition des nos infrastructures dans le cadre de résidences et d'action dans le champ de la performance que nous pourrons concevoir un type d'enseignement spécifique fait de la richesse de toute nos compétences.
Mise en œuvre (phase opérationnelle)	**LES MODALITÉS :** La mise en œuvre de se projet compte trois directions importantes : 1. le développement et l'accueil de résidence dans le champ de la performance 2. la pédagogie et la problématique de la transmission des contenus liés à cette pratique. 3. la création de cours ou de workshops **LES MOYENS :** Ces trois points nécessites des moyens adaptés : • création d'un événement de type manifestation festival sur la performance • conception et diffusion de catalogue et compte rendu de colloque • ouverture d'un travail de médiation • ouverture d'un fond de documentation et d'informations en lien avec les médiathèques.
Personnes ressources	Médiathèque Alain Fabre : Directeur de l'École des Beaux-Arts Florent Mamet : Directeur du Conservatoire Julie Audoin : Directrice adjointe pédagogique du Conservatoire Coordinateurs de département du Conservatoire: danse, musique, arts dramatiques Carole Fath : Responsable administrative et artistique de l'Ecole des Beaux Arts Des professeurs de l'école des Beaux-Arts ou du conservatoire pourront être associés à cette réflexion en fonction de la nature de leur expertise.
Intervenants extérieurs	DRAC

Calendrier de l'action	• Troisième et quatrième trimestre 2015 (phase de réflexion) • Premier et deuxième trimestre 2016 (mise ne place de l'action préfiguration des cours) • Troisième et quatrième trimestre 2016 (première instance de la manifestation) • Premier et deuxième trimestre 2017 (publication et diffusion, retour sur expérience validation pour les année suivantes)
Évaluation et indicateurs de réussite	L'ensemble des cette manifestation sera évaluée au regard des trois objectifs à atteindre. 1. le développement et l'accueil de résidence dans le champ de la performance a. action sur la pédagogie et la relation avec les étudiants 2. la pédagogie et la problématique de la transmission des contenus liés à cette pratique. a. Identification des contenus d'enseignement b. mobilisation des équipes dans les champs transdisciplinaires. c. Ouverture d'un fond documentaire 3. la création de cours ou de workshops a. identification de la meilleure forme b. contrôle et validation des acquis

Conservatoire / École des Beaux-Arts

2014-2020		PROJET D'ÉTABLISSEMENT >
	LA FABRIQUE DES ARTS	

	MISSION STRATÉGIQUE *Production artistique, création et résidences, communication* *Tutelle de la DRAC*	IV	OBJECTIF *Saison artistique et culturelle*	IX

ACTION	25	**Définition**	

Éléments du contexte	Avec plus de 150 manifestations par an, La Fabrique des arts assure la gestion d'une programmation conséquente au sein d'un établissement classé ERP (Etablissement Recevant du Public) 2° catégorie. L'établissement possède trois salles pouvant recevoir du public dont 1 auditorium de 180 places. Il possède les licences 1, 2 et 3 d'entrepreneur de spectacles vivants. Licence 1 : exploitant de lieu de spectacle Licence 2 : producteur de spectacle Licence 3 : diffuseur de spectacle La programmation de La Fabrique des arts nécessite la conciliation des exigences artistique, pédagogique et juridique avec la politique culturelle de Carcassonne agglo dont elle est une part importante. Elle mobilise différents professionnels et implique une gestion logistique, financière, et humaine toujours plus importante. La définition d'un cadre et d'un programme de mise en œuvre des actions au travers d'une véritable saison artistique et culturelle permettra de bâtir un projet à la mesure des ambitions du lieu et du projet culturel.
Mise en œuvre (phase opérationnelle)	• Concilier la programmation de l'Ecole des Beaux Arts et du Conservatoire. • S'assurer du respect des règlementations et de l'adéquation de nos outils au Droit applicable en matière de spectacle vivant (respect des droits d'auteurs, contrats d'artistes, billetterie…) • Optimiser les budgets • Organiser une logistique plus efficiente • Organiser la communication institutionnelle en lien avec le service Communication de Carcassonne Agglo.
Personnes ressources	Directeur du Conservatoire Directeur de l'école des Beaux Arts Directrice adjointe pédagogique du Conservatoire Directrice adjointe administrative et technique du Conservatoire Responsable administrative et artistique de l'école de Beaux Arts Coordinateur technique de La Fabrique des arts Directrice de la communication de Carcassonne Agglo
Partenaires extérieurs	Selon la nature des projets : • Conseil Général • Conseil Régional • DRAC • Communes
Calendrier de l'action	Mai 2015 : mise en place d'un comité technique et de programmation composé de toutes les personnes ressources. Juillet 2015 : validation politique Septembre 2015 : mise en œuvre
Évaluation et indicateurs de	Nombre de spectateurs

réussite	Qualité des prestations Rayonnement des actions (répercussions médiatiques, diversité d'origine des spectateurs…) Satisfaction des spectateurs Satisfaction des élèves et usagers Bénéfices pédagogiques Implication des enseignants